



CONSEIL DES PARENTS D'ELEVES DU LYCEE TECHNIQUE GUSTAVE EIFFEL

25 rue FERBOS – 33800 BORDEAUX – 06 86 17 19 35
Site Internet fcpe-eiffel.fr Email secretaire@fcpe-eiffel.fr

COMPTE-RENDU RÉUNION DU CONSEIL LOCAL LUNDI 16 OCTOBRE 2017

Nombre de participants : **41 adhérents**

- **BILAN RENTRÉE 2017 :**

- **Les emplois du temps** sont maintenant figés. Les contraintes sont fortes (manque de salles, contraintes sur les TP, fin des cours à 17h, pause méridienne,) et induisent parfois des emplois du temps non optimisés (journées très chargées, ou morcelées, ...) : Le lycée n'effectuera plus de modifications car le moindre changement aurait des répercussions en cascade sur un nombre conséquent de classes sans garantie d'une amélioration pour l'ensemble.
- **Pause méridienne d'1/2h** : Les parents condamnent quasiment unanimement les pauses méridiennes d'une demi-heure.
Ce temps n'est pas suffisant pour se restaurer convenablement ni pour récupérer notamment lorsque la journée compte 8h de cours. Par ailleurs, les élèves arrivent souvent en retard au cours suivant le repas, ce qui au mieux, est toléré par le professeur mais qui génère parfois des retards enregistrés dans le dossier de l'élève.
Un parent fait remarquer que cette situation peut être préjudiciable en termes de santé. Certains enfants ne déjeunent pas par manque de temps et risquent des malaises dans l'après-midi. Si de telles situations se produisaient, le chef d'établissement pourrait être mis en cause. La question pourrait être soulevées en CHSCT. Le cas des élèves suivant un traitement médical pose également problème et doit être pris en compte par l'établissement.
Cette situation est aggravée par l'attente pour entrer et sortir du self. Le temps effectif pour déjeuner est alors considérablement réduit. Au dernier CA, M.Briand s'est engagé à mettre en place un système de priorité pour les classes concernées. Il semblerait que plusieurs classes n'en bénéficient toujours pas. **Lorsqu'aucun aménagement n'a été mis en place, nous demandons à chaque délégué de nous le signaler par mail à secretaire@fcpe-eiffel.fr**
Un parent évoque également l'idée de créer un espace pour que les élèves puissent apporter leur repas (salle équipée d'un micro-onde, point d'eau, tables et chaises, ...)
- **Affluence au self** : Des difficultés sont remontées notamment aux heures rondes 11h, 12h et même 13h. Il semblerait en revanche, que certains créneaux soient plus fluides.
Les parents suggèrent que l'établissement affiche un **tableau d'affluence** à l'entrée du self afin que les élèves puissent se présenter aux créneaux les plus calmes quand ils en ont la possibilité.
La plage d'ouverture (11h/13h15) est trop restreinte pour le nombre de repas devant être servis. Les raisons de la fermeture précoce du self sont floues : Un sous-effectif de personnels a été évoqué mais également le fait que les élèves ne se présentent plus après 13h. Pour plus de transparence, un parent suggère de demander les chiffres exacts du self : combien d'inscrits (élèves + personnels) ? combien de repas effectivement servis ? On aura ainsi une idée plus précise et factuelle du nombre de repas non servis et l'on pourra calculer le temps théorique alloué par personne sur une plage de 2h15min.

Si les parents comprennent les contraintes structurelles, ils pensent que des moyens pourraient être débloqués, des aménagements pourraient être mis en place pour améliorer le quotidien des élèves et leur offrir des conditions d'apprentissage à la hauteur des exigences de l'établissement. Ce point sera abordé par la FCPE avec M. Le Proviseur

- **Notation sévère :** Plusieurs familles remontent une pression mise d'emblée sur les élèves avec des devoirs dont les moyennes de classe sont particulièrement basses notamment en terminale. Les parents s'interrogent sur la portée pédagogique de ce type de pratique, sur son impact pour l'image de soi des jeunes et la construction de leur confiance. La notation se doit d'être juste, encourageante et non pas pénalisante voir bloquante. Ils redoutent que les dossiers d'orientation soient cette année encore, dévalorisés par la trop grande sévérité des notations pratiquées à Eiffel. **Ce point sera à nouveau abordé par la FCPE avec M. le Proviseur.**

• **POINT SUR LE CA DU 28/09/2017 :**

Un bilan de rentrée a été présenté par M. Briand. Vous retrouverez l'ensemble des chiffres dans le ppt joint (effectifs, structure de l'établissement, résultats orientation, résultats examens, ...) Une présentation sommaire des voyages scolaires pour l'année 2017/2018 a été faite. Elle sera détaillée lors du prochain CA (le 9 novembre).

• **DÉLÉGUÉS :**

Le secrétariat a centralisé les demandes de parents adhérents qui souhaitent être délégués de classe. Ceux-ci ont soit, indiqué leur souhait lors de leur inscription à la bourse aux livres, soit se sont inscrits sur les listes lors de l'assemblée générale, soit ont adressé un mail à secretaire@fcpe-eiffel.fr.

Pour rappel, un onglet « Conseil de classe » sur le site de la FCPE Eiffel explique clairement la procédure à suivre et les engagements attendus pour devenir délégué de classe.

Lorsque deux parents étaient volontaires sur une classe, ils ont été inscrits comme délégués et ont reçu un « kit délégué FCPE » comprenant une série de documents leur permettant de se présenter en tant que tel aux parents FCPE de leur classe.

Lorsque plus de deux parents étaient volontaires, ceux qui s'investissent dans l'association (aides à la bourse aux livres, élections, présence à l'AG, aux réunions, ...) ont été retenus.

Lorsque nous n'avions pas de volontaires, un mail a été adressé à l'ensemble des adhérents de la classe.

Actuellement, la liste est quasiment finalisée et seules quelques rares classes n'ont pas de délégués. Peu de parents ont dû être écartés et nous leur avons systématiquement proposé de suivre une autre classe.

Une réunion de formation des délégués sera organisée le mardi 7 novembre 2017 à 18h au lycée (salle à confirmer).

Règlementairement deux parents siègent en conseil de classe. La répartition entre les fédérations de parents d'élèves doit être faite en fonction des résultats des élections.

Depuis des années, et afin de maintenir une entente entre la PEEP et la FCPE, une place par fédération était attribuée en conseil de classe. Lorsqu'une fédération n'avait pas de parents bénévoles, il était admis que deux parents de l'autre fédération siègent.

Au vu des dernières élections, la FCPE devrait occuper 80% de sièges de délégués dans les classes. Les avis sont partagés sur le fait de faire appliquer strictement cette règle.

Lors d'une prochaine rencontre avec M. Briand, nous insisterons sur l'importance :

- de respecter des horaires compatibles avec les contraintes professionnelles des parents,
- communiquer au plus tôt le planning des conseils et les éventuelles modifications

- **RÉSULTATS Élections :**

La participation est en nette diminution (-30%). Plusieurs explications peuvent être avancées, parmi elles :

- l'enjeu des élections n'est pas clair,
- de nombreux bulletins sont restés dans les sacs,
- certaines familles n'ont pas reçu le matériel de vote,

La forme du vote pose également question à l'heure du numérique.

Au-delà de ces questions, la FCPE sort renforcée de ce suffrage puisqu'elle obtient 4 des 5 sièges avec une augmentation du pourcentage de voix en sa faveur.

Cette progression est le reflet du travail collectif mené par l'équipe FCPE Eiffel depuis plusieurs années pour porter les valeurs de la FCPE avec l'ambition d'être une force d'information, de proposition et de représentation.

Le bureau remercie les adhérents bénévoles pour le temps qu'ils ont accordé à l'organisation des élections.

Vos représentants cette année, seront donc :

Titulaires :

DUBOSCQ Frédéric
WISNIEWSKI Anne
CHAILLON Catherine
BOUILLON Franck

Suppléants :

BOUGO Sabrina
ROCHEREAU Anne
RAMILLON Isabelle
CHEBAÏKI Acina

Chiffres en détails :

1065 votants sur 5663 (1053 et 12 nuls)
787 voix pour la FCPE soit 74,74% (71,57% en 2016)
266 voix pour la PEEP soit 25,26% (28,43% en 2016)
4 postes pour la FCPE (titulaires + suppléants)

- **POINTS DIVERS :**

➤ **Fonctionnement du conseil local :**

- une délégation de signature sur les comptes du conseil local a été votée pour M.Duboscq, président et Mme Chebaïki , trésorière.
- deux vérificateurs aux comptes ont été nommés : Mmes Rosenberger et Kahloul adhérentes
- une réflexion est en cours sur les participations financières de la FCPE cette année notamment concernant les voyages scolaires.

Plusieurs adhérents considèrent que le coup de pouce donné traditionnellement aux voyages scolaires (10€ par élève en prébac uniquement) est discutable car il ne concerne pas tous les élèves, ni même tout un niveau. D'autres projets pourraient être étudiés et subventionnés par la FCPE : cycle de conférences sur le Handicap, projets élèves, projets humanitaires, achat de matériel pour créer une salle de pique-nique,...

Faute de temps les autres questions diverses n'ont pu être abordées en réunion.

➤ **Internat :** Des dysfonctionnements ont été remontés à l'internat.

Le bureau FCPE a désigné une adhérente « référente » Mme LABBÉ, pour collecter l'ensemble des retours concernant les familles d'internes. Elle s'est présentée par mail aux familles d'internes.

Plusieurs points seront abordés par la FCPE avec M.le Proviseur :

- Accès à internet et aux ordinateurs
 - Retour tardif dans les chambres après le diner
 - Temps pour le petit déjeuner
 - Ménage dans les chambres et douches
 - Bruit le soir
- Prépa science po : la formation est reconduite cette année. Les sessions auront lieu le lundi de 17h à 18h
 - Club cinéma : les élèves ont obtenu un rendez-vous avec M.Briand pour trouver un lieu de rencontre et permettre à l'activité de se développer.
 - Prochain CA : 9 novembre 2017

Fin de la réunion